



**Interreg**  
**POCTEFA**



31/03/2017

## **APPEL A PROJET**

CREATION D'UNE OEUVRE ARTISTIQUE PERENNE SOUS  
FORME D'UN CHEMINEMENT CALLIGRAPHIE DANS  
L'ESPACE PUBLIC  
-VILLE DE FOIX-

## OBJET

La ville de Foix souhaite faire un appel à projets pour la création d'une œuvre artistique pérenne en travaillant sur la mise en relief de phrases ou de textes calligraphiés dans la ville reliant le centre historique de Foix au centre moderne (centre culturel). Cette création pourra être portée par un artiste, et/ou un collectif, et/ou une autre structure.

Le projet artistique consiste dans la conception et la réalisation d'une œuvre d'art de calligraphie pérenne dans les rues du centre ville sous forme d'un cheminement, permettant de transformer l'espace urbain grâce à la création artistique.

Un écrivain va travailler dans un premier temps sur la thématique de la culture dans les espaces publics de Foix et les quartiers patrimoniaux et devra créer des phrases ou un texte qui pourrait répondre à la problématique "Qu'est-ce que la Culture ?".

Dans un second temps, l'artiste, et/ou un collectif, et/ou une autre structure retenu, travailleront à partir du rendu de l'écrivain, à la mise en forme de phrases ou un texte calligraphiés dans la ville reliant le centre historique et le pôle moderne (centre culturel) sur le thème de la culture à travers une mise en forme faisant appel à des entreprises de bois et de ferronneries. (Voir annexe pour plus de détails sur le parcours envisagé).

Le fait de créer ce lien entre ces deux centres renforcera l'attractivité culturelle et touristique de la ville.

Une attention particulière sera portée à :

- L'originalité et la créativité dans les formes et les matériaux utilisés, ainsi que leur pérennité
- La capacité de l'artiste ou du collectif à intégrer l'œuvre dans l'espace urbain
- La capacité à favoriser une participation citoyenne active à travers l'implication des scolaires sous forme d'ateliers.



Place Dutilh, Foix



Centre culturel, Foix

## CONTEXTE

La réalisation de cette œuvre s'inscrit dans le cadre du projet Interreg « Routes Singulières » soutenu par l'Union européenne (POCTEFA). Mené de 2016 à 2019 par la ville de Tournefeuille (chef de file) avec les villes de Foix, Barakaldo, Irun (Pays basque espagnol), Sant Just Desvern (Catalogne) et la Fondation Kréanta (Barcelone), ce projet se propose de créer un réseau transfrontalier de villes créatives grâce à la mise en valeur du patrimoine et à la création contemporaine. Il vise notamment à créer dans chaque ville, autour d'installations pérennes transformant l'espace public, un parcours artistique contemporain qui soutient l'économie créative et favorise le tourisme culturel.

## OBJECTIFS

### Ce projet artistique a pour objectifs :

- De Valoriser le patrimoine naturel et culturel par des approches conjointes de développement durable
- D'intégrer dans l'espace urbain un cheminement constitué d'œuvres qui grâce au regard et à la créativité d'un artiste sur le territoire, permettront aux touristes et aux habitants de redécouvrir la ville.
- D'inscrire cette route singulière sur les parcours touristiques en créant un partenariat avec l'office de Tourisme de Foix-Varilhes afin de donner un intérêt culturel à cette œuvre artistique.
- -D'intégrer l'art et la culture dans les lieux de vie au plus près des habitants dans le cadre d'un projet participatif proposant des ateliers de pratiques aux scolaires notamment.

## CONDITIONS GENERALES

### **L'œuvre**

L'intervention artistique qui constitue l'œuvre pérenne est un travail en étroite collaboration entre les trois domaines : l'écrivain, les calligraphes et les entreprises mettant en relief ce travail afin de créer une « Route Singulière » artistique. De plus, des ateliers participatifs avec des scolaires autour de l'œuvre seront organisés par le ou les calligraphes. En effet, un partenariat est envisagé avec les commerçants de la ville afin d'exposer les phrases calligraphiées produits par les élèves dans les vitrines. Nous attendons une œuvre pérenne qui constitue une route singulière dont l'objectif sera de mettre en forme le texte ou les phrases de l'écrivain ayant travaillé sur l'identité culturelle de la ville. Nous souhaitons par ailleurs, que le ou les calligraphes proposent aux scolaires des ateliers à l'initiative de la pratique artistique.

Le projet « Routes singulières » portant sur la création d'œuvres permanentes transformant l'espace urbain pour en faire un élément attractif pour les visiteurs, l'œuvre créée devra être visible par les visiteurs.

L'artiste, et/ou un collectif, et/ou une autre structure retenue devra se mettre en relation avec l'écrivain pour la partie artistique. Il devra également travailler avec la ville (architectes et les services techniques) afin de définir la faisabilité et l'implantation du projet final. **Le choix des matériaux et de l'entreprise** pour le rendu final reste libre dans la mesure où il privilégie l'utilisation de matières respectueuses de l'environnement et ne présentant aucun danger pour les publics. L'oeuvre doit pouvoir résister au temps : il faut donc que l'artiste ou le collectif adapte le choix de ses matériaux de création, pour une durée de plusieurs années. L'oeuvre ne doit pas exiger de maintenance spécifique.

L'école retenue pour participer à l'atelier calligraphie s'engage à faciliter l'organisation du projet, en permettant aux élèves concernés de participer aux activités aux horaires qui auront été définis. Ces élèves seront encadrés par les enseignants les ayant en charge sur les horaires concernés.

### **Conditions financières**

Une enveloppe de **75500 euros** sera allouée par la Ville de Foix à l'artiste ou au collectif ou à la structure retenue. Un acompte pourra être versé dès le début du lancement du projet, au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

L'enveloppe allouée au projet comprend la rémunération des intervenants ainsi que tous les frais inhérents à la réalisation de l'oeuvre (conception, acquisition et acheminement des matériaux nécessaires à la création et à l'implantation de l'oeuvre, montage et installation, choix et prestation de l'entreprise qui travaillera sur la forme finale du projet, frais de déplacements, honoraires autres, les ateliers pédagogiques avec les scolaires y compris tout le matériel nécessaire pour la réalisation de ces ateliers...).

### **Calendrier**

La conception du projet artistique aura lieu à compter du **1<sup>er</sup> décembre 2017**. La réalisation et l'installation de l'oeuvre se feront au plus tard au **30 Novembre 2018**.

Afin d'en définir les modalités, l'action fera l'objet d'une convention entre l'artiste ou le collectif ou la structure retenue et la Ville de Foix. De plus, l'artiste devra tous les deux mois rendre compte de l'état d'avancement du projet.

## DOSSIER DE CANDIDATURE ET MODALITES DU CHOIX DE L'ARTISTE

Le dossier de candidature comportera :

- Une courte biographie de l'artiste ou du collectif
- Un dossier artistique actualisé (démarche artistique, visuels des œuvres significatives)
- Une note d'intention décrivant :
  - Le projet artistique pensé pour l'espace public concerné
  - Les matériaux pressentis
  - Les modalités de réalisation de l'œuvre et l'entreprise pour le rendu final retenue
  - un calendrier prévisionnel de réalisation
  - les caractéristiques de l'œuvre en matière d'entretien et de maintenance
- Une présentation permettant de visualiser la(les) proposition(s) (esquisse, plan, infographies, etc.)
- Un budget (enveloppe maximale de 75500 euros)

Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection. Les artistes dont les dossiers auront été présélectionnés seront convoqués pour un entretien avant la sélection du dossier retenu. A l'occasion de cette audition, ils présenteront un dossier complet explicitant les choix et la démarche artistique, avec un descriptif plus détaillé permettant de visualiser la (les) proposition(s).

Les dossiers de candidatures sont à adresser par voie postale avant le **1<sup>er</sup> août 2017**, sous enveloppe portant la mention :

« Appel à projet – Projet artistique calligraphie POCTEFA – A l'attention de Madame Pascale Canal », à :  
Mairie de Foix  
Service Education Jeunesse Sport Culture Animations  
45, cours Gabriel FAURE  
09000 FOIX

Les candidats seront avertis dès le 30 septembre 2017.

Date prévisionnelle des entretiens avec les candidats présélectionnés : à compter du 23 Octobre 2017. Une réponse sera donnée aux différents candidats quel que soit le résultat avant le 20 novembre 2017.

Le projet débutera le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et devra se terminer au plus tard le **30 Novembre 2018**.

### Renseignements complémentaires :

Marjorie BAQUE

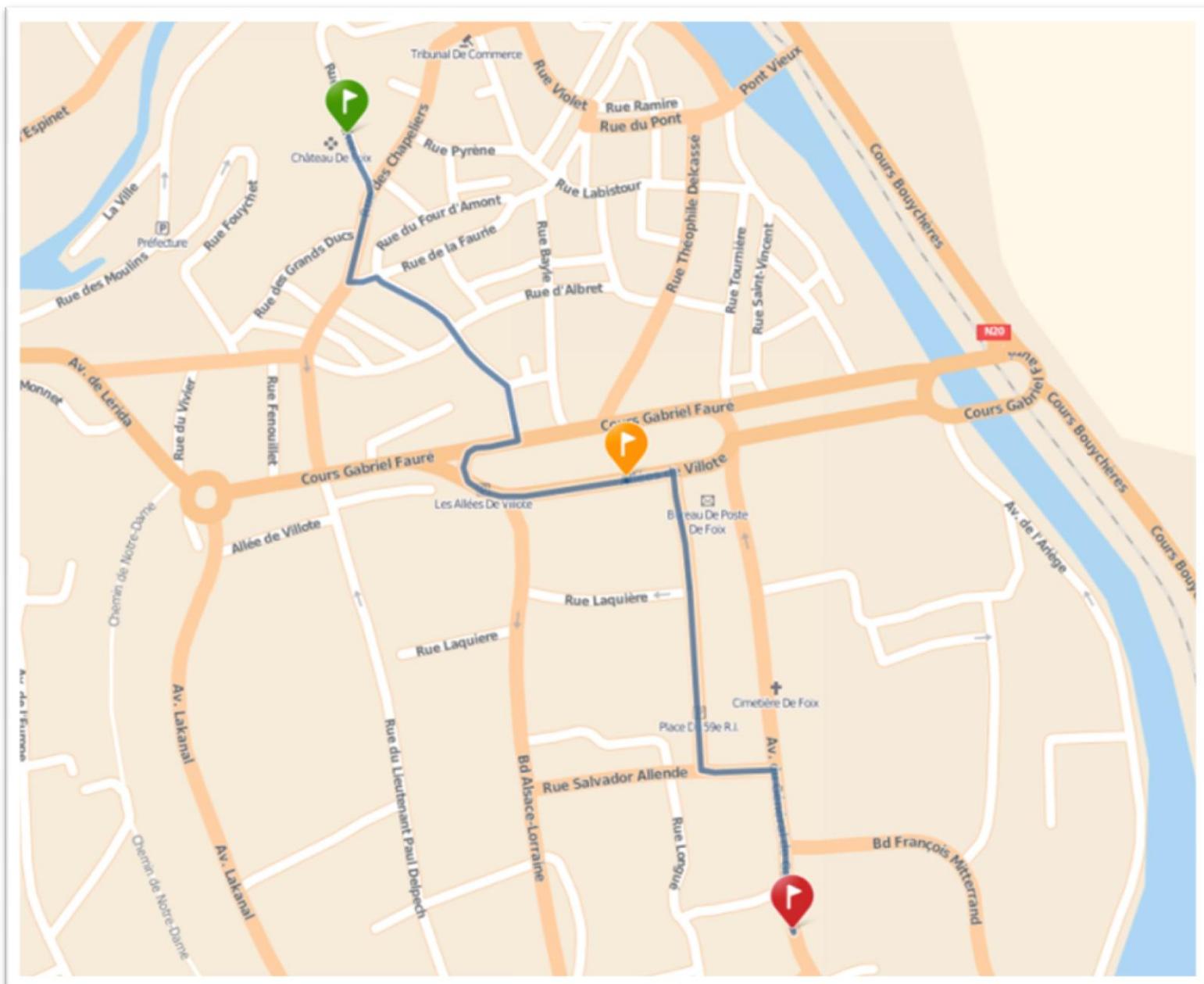
Chargée de Mission programme européen

Tél : 05.61.05.42.14

Courriel : mbaque@mairie-foix.fr

# **ANNEXE**

## CARTE « ROUTE SINGULIERE »



Carte qui représente le futur tracé de la « Route Singulière » reliant le centre historique au pôle culturel (moderne). Ce tracé n'est pas définitif mais juste à titre indicatif, il peut donc être modifié.